



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PAOSITRA MALAGASY
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 22/021-PAOSITRA/DG/PRMP/ACO

1. Le **PAOSITRA MALAGASY** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **la fourniture d'articles publicitaires répartis en deux (02) lots dont lot 1: enseignes et panneaux, et lot 2:articles de cadeau "à commande" "**.

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Bâtiment de la Paositra Malagasy**

Rue : **Analakely**

Etage / Numero de Bureau : **1er étage**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au 1er age du Biment de la Paositra Malagasy Analakely et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au 1er étage du Bâtiment de la Paositra Malagasy Analakely** au plus tard le **09/12/2022** à

10 H 30 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 25/11/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics